



## SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 12 janvier 2015 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Madame la conseillère :

- |                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| 1- Rock Côté         | 4- Dannie Mercier |
| 2- vacant            | 5-                |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais   |

Monsieur Jean-Marie Rodrigue est absent.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

### **NO-15-001                      LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT  
APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 12 janvier 2015 tel que lu par Mme Jessika Lacombe, et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Renouvellement du mandat du président et des autres membres du CCU
4. Inventaire des biens de la municipalité
5. Appui financier pour le Chemin des Artisans
6. Appui financier pour le Festival St-Adrien en fête
7. Cueillette des grosses vidanges



ADOPTE

**NO-15-004**

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT  
DU PRÉSIDENT ET DES AUTRES MEMBRES  
DU CCU**

PROPOSE PAR : ROCK CÔTÉ  
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil renouvellent le mandat de monsieur Claude Blais, comme président du Comité consultatif d'urbanisme. Le président dirige les délibérations du Comité. Son mandat est d'une durée d'un an.

Pour les autres membres du CCU, le conseil nomme Dannie Mercier, conseillère, Claude Turcotte comme citoyen et Jean-Marie Rodrigue comme substitut de Claude Blais dans le dossier des éoliennes.

ADOPTE

**NO-15-005**

**INVENTAIRE DES  
BIENS DE LA MUNICIPALITÉ**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT  
APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil prennent connaissance de l'inventaire des biens de la Municipalité incluant l'inventaire de la station pompage et celle de la bibliothèque et l'acceptent tel que soumis par la secrétaire-trésorière, directrice générale.

ADOPTE

**NO-15-006**

**APPUI FINANCIER POUR  
SUR LE CHEMIN DES ARTISANS**

PROPOSE PAR : ROCK CÔTÉ  
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer une somme de 50.00\$ au nom de « Sur le Chemin des Artisans », pour la publication de leur dépliant pour l'année 2015.

ADOPTE

**NO-15-007**

**APPUI FINANCIER POUR  
LE FESTIVAL ST-ADRIEN EN  
FÊTE**

PROPOSE PAR : SOLANGES THIBAULT  
APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer une somme de 500.00\$ au nom du « Festival St-Adrien en fête », pour l'activité du 31 janvier 2015.

ADOPTE

**NO-15-008**

**CUEILLETTE DES GROSSES VIDANGES**

PROPOSE PAR : SOLANGES THIBAULT  
APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent que la collecte des grosses vidanges pour l'année 2015 soit lundi, le 18 mai 2015 par les Services Denis Fortier et qu'un affichage soit fait à cet effet aux endroits habituels et dans le bulletin mensuel.

ADOPTE

**NO-15-009**

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**NO-15-010**

**VARIA**

Aucun

**NO-15-011**

**PÉRIODE DE QUESTION (S)**

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

**NO-15-012**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT  
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 10.

ADOPTE

\_\_\_\_\_  
Jessika Lacombe  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Leblanc  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

Je, \_\_\_\_\_ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.